



Appel à documents

pour la collection du CDÉACF

Vous avez produit du matériel de formation, des documents de sensibilisation, des rapports, des mémoires ou d'autres productions? Déposez-les dans la collection documentaire du CDÉACF !

Ils y seront :

- Faciles à trouver;
- Offerts en prêt partout au Québec et au Canada;
- Offerts en téléchargement partout au monde;
- Mis en valeur dans nos bulletins, nos trousseaux et notre site.

Qui peut déposer?

Les organismes, les institutions et les chercheur-e-s dans les domaines de l'éducation, la formation, l'alphabétisation des adultes, la condition des femmes et l'action communautaire.

Que peut-on déposer?

Les outils pédagogiques, le matériel de formation et de sensibilisation, les avis et les mémoires, les rapports de recherche, en format imprimé ou électronique.

Qu'arrive-t-il aux documents?

Accessibles par le catalogue en ligne, ils sont offerts en prêt ou en téléchargement. Chaque nouveauté est annoncée sur notre site et dans le bulletin des nouvelles acquisitions.

Et les droits d'auteur?

Comme auteur-e, vous disposez de tous les droits sur vos productions, dont le droit d'en autoriser ou interdire la reproduction. La licence du CDÉACF autorise la numérisation, conservation et diffusion gratuite de votre document dans la bibliothèque virtuelle.

Comment déposer au CDÉACF?

Il suffit de faire parvenir un exemplaire au CDÉACF. Le dépôt virtuel requiert une autorisation écrite. La fiche d'autorisation ainsi que tous les détails sur le dépôt virtuel sont accessibles sur notre site :

<http://www.cdeacf.ca/depot>



Pour de plus amples informations, contactez
Sharon Hackett : hackett@cdeacf.ca
Téléphone : 514 876-1180 / 1 866 972-1180 # 1205